



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023





**Crédits Photos** Artois Mobilités, TADAO ou Adobe Stock

Photo ci-dessus et deux photos en couverture : © GGeronimi/Bus TADAO vers base 11/19 et Pôle d'échanges multimodal de Béthune

# SOMMAIRE



## Contexte mobilités

**Le réseau TADA0**

4-6

**Le réseau en quelques chiffres**

6

**Les objectifs de mobilités**

7



## 2023

**Technologie et développement durable**

10-11

**Modes doux et accessibilité**

14-19

**Vie du réseau**

20-25



## Ressources

**Bilan financier**

26-27

**Bilan social**

28-29

**Juridique et marchés publics**

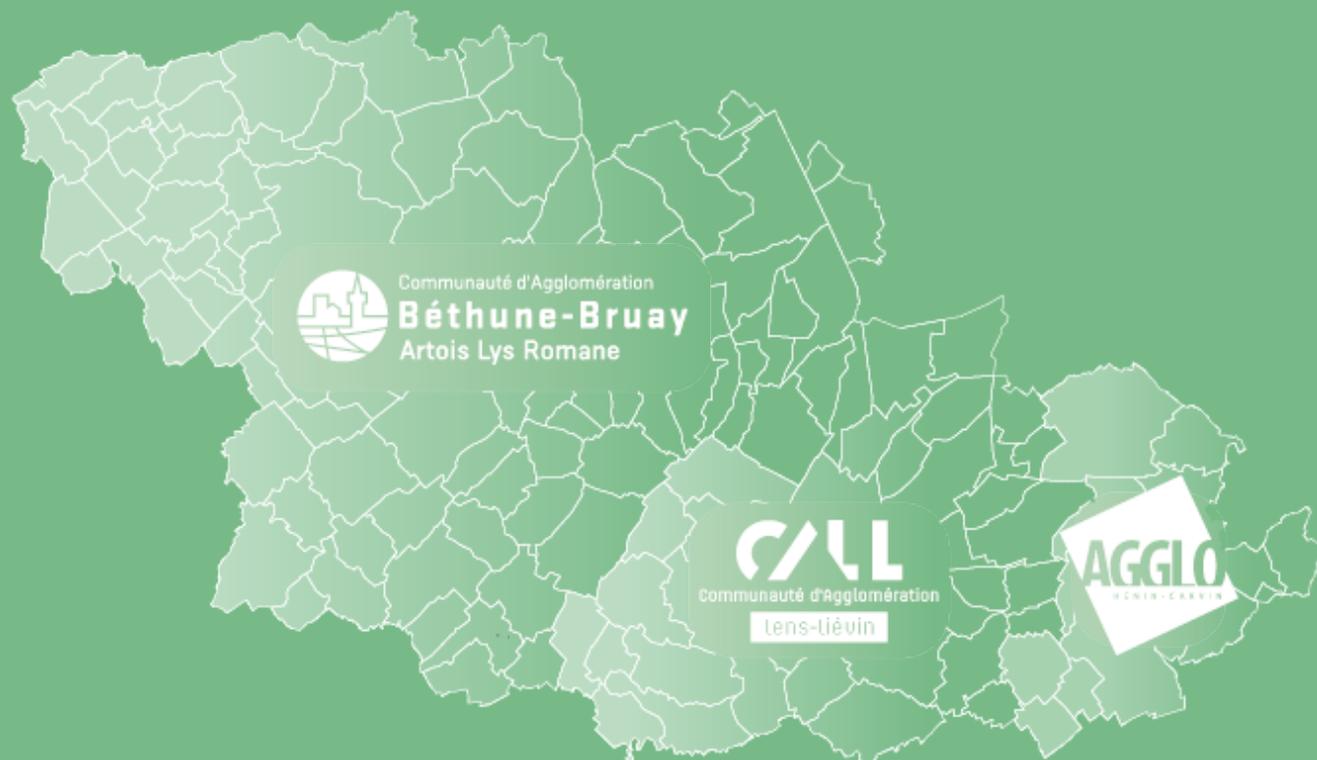
30-31

# Contexte mobilités

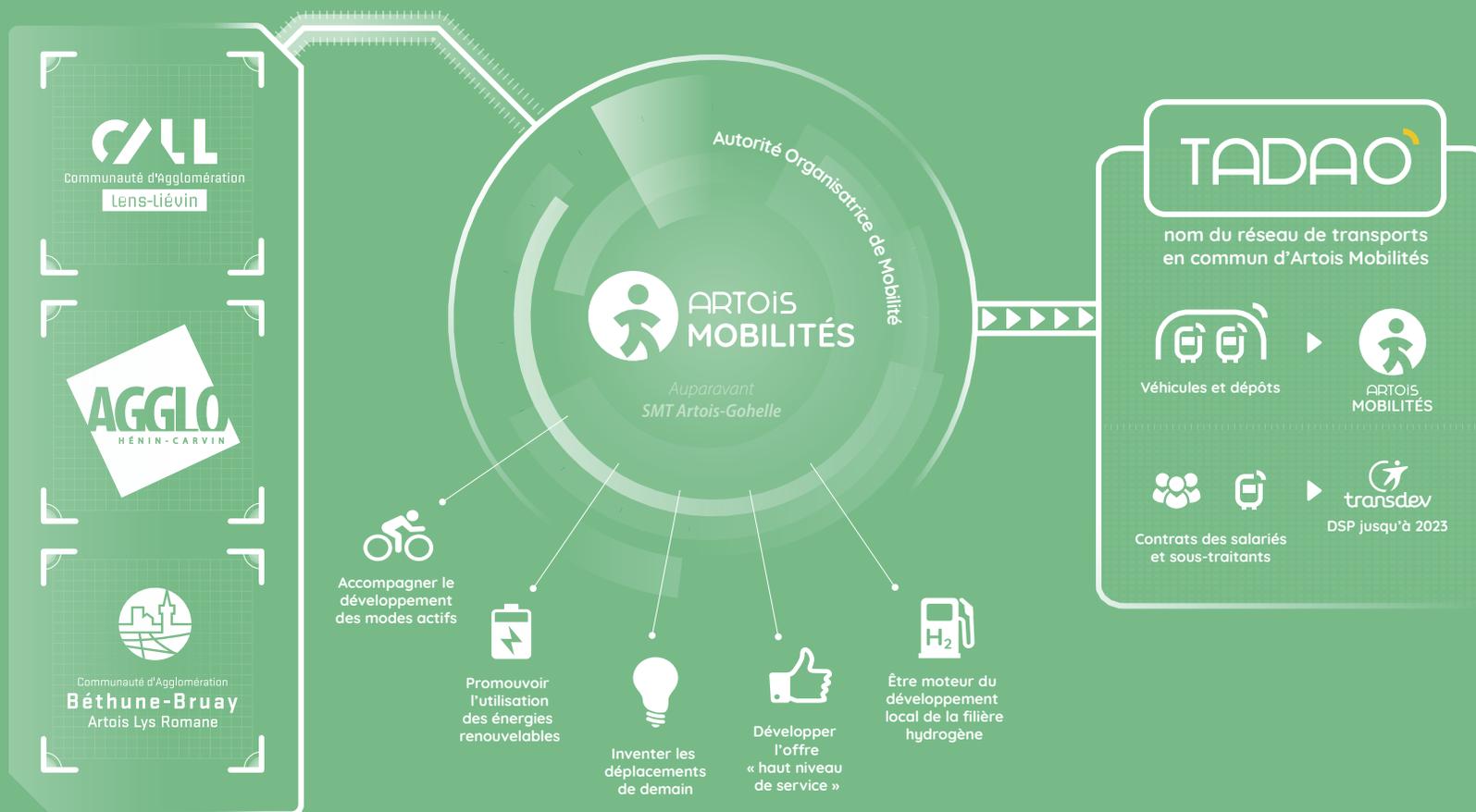
Artois Mobilités est une autorité organisatrice de mobilités (AOM). Cet établissement public, présidé par Laurent Duporge (maire de Liévin) est composée de 21 élus titulaires issus de trois communautés d'agglomération, 7 de Lens-Liévin (CALL), 7 d'Hénin-Carvin (CAHC) ainsi que 7 de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR). Artois Mobilités organise et gère la mobilité pour 650 000 personnes, sur un territoire de près de 1000 km<sup>2</sup> qui compte 150 communes.

Lorsque l'on parle d'Artois Mobilités, on pense immédiatement à son réseau de transports en commun TADAO. Mais il serait réducteur de s'arrêter à cette seule compétence. En effet, comme son nom l'indique, la structure gère toutes les mobilités du territoire.

Du développement des modes doux, des services, en passant par le covoiturage ou encore les questions d'accessibilité, Artois Mobilités est l'outil de nos 3 agglomérations destiné à faciliter la vie et la ville.



Le réseau TADAO est exploité en Délégation de Service Public (DSP 2024/2029). Les dépôts, les bus et tous les matériels appartiennent à Artois Mobilités qui délègue à un opérateur privé (Transdev Artois-Gohelle) l'exploitation du réseau. Pour être plus précis, Transdev s'engage à le faire fonctionner selon les souhaits d'Artois Mobilités (lieux desservis, fréquences de passage, amplitudes horaires...).



 Délégation de la compétence « Mobilité »

 Délégation de service public (DSP 2017/2023)

520 bus

Environ 170 bus en propre  
et 350 en sous-traitance

14 millions de km  
parcourus chaque année

3 515 points d'arrêts

56 lignes régulières

265 circuits scolaires

## LE RÉSEAU TADAO

Le réseau TADAO est le 7<sup>e</sup> réseau de transport en commun français en nombre d'habitants (650 000).

Il s'articule aujourd'hui autour de 7 lignes de bus à haut niveau de service, 56 lignes régulières, des lignes à la demande, des services à des destinations des parcs d'activités ou encore des navettes de proximité. Les abonnés TADAO peuvent profiter dès 5 €/mois des bus ou des TER de manière illimitée, à l'intérieur du périmètre.

## LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

Le périmètre TADAO compte plus de 3 515 points d'arrêt répartis sur les 150 communes qui sont toutes desservies.

En plus des 56 lignes régulières, 265 circuits scolaires viennent compléter l'offre de transport. Ces services sont ouverts à toutes les catégories d'usagers.

Presque 30 000 jeunes de moins de 26 ans empruntent le réseau chaque jour de la semaine. 15 000 d'entre eux ont un abonnement scolaire (1A/R par jour) et 13 600 autres sont des abonnés jeunes illimités.

Les quelque 520 bus du réseau TADAO parcourent chaque année plus de 14 millions de kilomètres et enregistrent 60 000 validations par jour en moyenne.

## LES OBJECTIFS DE MOBILITÉS

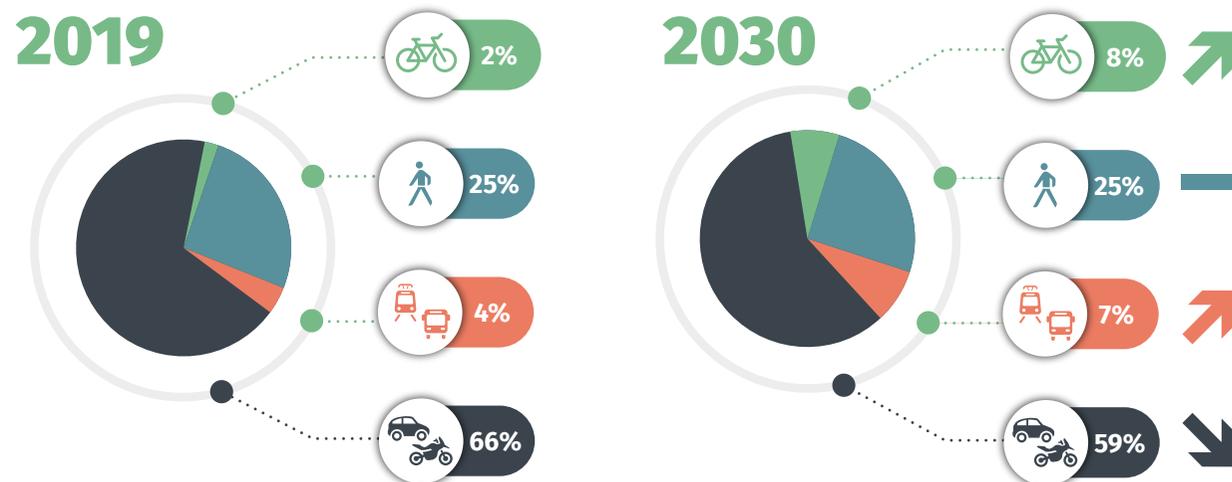
Le Plan de déplacements urbains (PDU), document de référence d'Artois Mobilités, indique l'ambition des élus du territoire. Offrir aux habitants un réseau performant, plus accessible et toujours plus durable. Dans les faits, cela se traduit par l'ambition de doubler la fréquentation entre 2019 et 2030.

Pour ce faire, le réseau TADAO a entièrement été revu au printemps 2019 avec la mise en place de 7 lignes de bus à haut niveau de service. Dans la quête d'une mobilité plus performante et plus verte, ce nouveau réseau est le meilleur outil pour convaincre des habitants d'utiliser davantage les transports en commun. L'information en temps réel, les fréquences de passages élevées, la priorité donnée aux bus, des véhicules plus propres... sont autant d'atouts qui permettent au réseau TADAO d'en convaincre certains de laisser leur voiture au garage de temps à autre. C'est ainsi que le réseau TADAO, sous l'impulsion des élus du territoire, œuvre, à son échelle, en faveur du développement durable.

Le verdissement de la mobilité passe aussi par les modes actifs. Une révision du schéma cyclable s'est achevée en 2023. Des itinéraires cyclables ont été créés dans le cadre de la mise en place des lignes BHNS, des abris vélos sécurisés ont été déployés dans les principaux pôles d'échanges du territoire et des biclos classiques ou électriques en location complètent l'offre vélo.

Enfin, Artois Mobilités s'évertue à proposer une offre de mobilité la plus complète et cohérente possible. Ainsi, en complément des solutions de transports en commun, le covoiturage quotidien est subventionné sur le territoire. Gratuit pour les passagers et rémunéré pour les conducteurs. Le partage d'un véhicule permet de répondre à plusieurs enjeux : limitation des frais de transport, diminution de la congestion routière et réduction de l'impact environnemental.

### Objectifs de répartition des parts modales du PDU



# 2023

Après quelques années agitées par les grands travaux, la pandémie ou ses conséquences, 2023 apparaîtrait presque comme une année banale. Une année où tous les projets sont menés à vitesse de croisière et sans encombre.

Il n'en demeure pas moins que cette année 2023 a été riche en études, en expérimentations et en nouveautés pour le réseau. Ce rapport détaille nos actions sous 3 angles : les technologies et le développement durable, les modes doux et l'accessibilité, et enfin la vie du réseau TADAO.

Dernière année de la délégation de service public qui a vu l'arrivée du groupe Transdev dans le bassin minier, cette année 2023 a aussi été mise à profit pour préparer la nouvelle DSP 2024/2029 porteuse de nouveaux projets et d'un engagement toujours plus fort en faveur d'une mobilité plus durable.



Laurent Duporge  
Président d'Artois Mobilités

**A**

## **Technologies et développement durable**

World Forum Arras

Études cartographiques et aide à la décision

Billettique

Études et déploiement des systèmes embarqués et en station

Développement

**B**

## **Modes doux et accessibilité**

Augmentation du nombre de places de stationnement vélo en gare de Libercourt

Test d'une « école du bus » pour les publics atteints de handicap

Travaux d'aménagement

Études d'aménagement

Travaux au siège d'Artois Mobilités et de TADAO Artois-Gohelle

TIO BICLO

**C**

## **Vie du réseau**

Enquête intégration tarifaire

Une réunion du groupe de travail PDU « Fret et logistique »

Lancement de l'enquête mobilité certifiée Cerema (EMC2)

La gare d'Ostricourt accessible aux abonnés TADAO

L'opération « A+ dans le bus »

Navette Bollaert-Delelis

Réalisation d'une enquête fraude sur le réseau TADAO

Sinistres Bordures de GLO

A

## Technologies et développement durable



### WORLD FORUM ARRAS

La mobilité, qu'elle soit intermodale, décarbonée et/ou solidaire est l'un des enjeux majeurs dans la lutte contre le changement climatique.

Elle est l'un des enjeux de la transformation des Hauts-de-France, les acteurs de l'Artois se sont donc mobilisés à l'occasion du World Forum installé à Arras le 14 septembre.

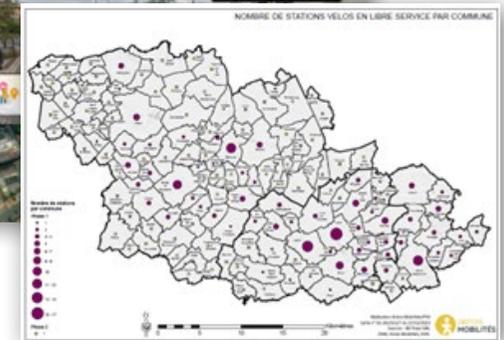
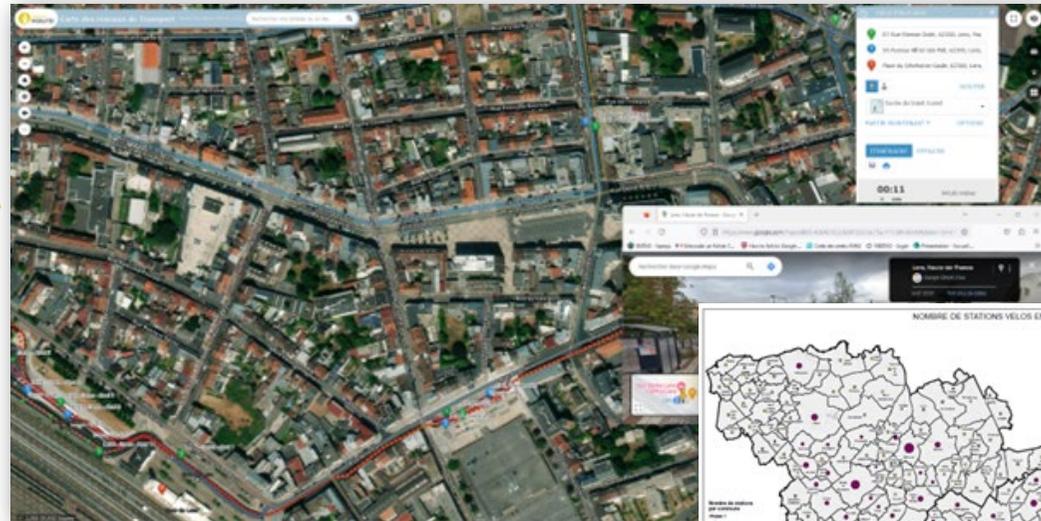
Ainsi, de la prise de conscience à l'action, en passant par le dialogue, les acteurs du territoire (entreprises, collectivités et

citoyens) ont partagé leurs ambitions et leurs réalisations autour d'une demi-journée de collaboration et de coopération placée sous le signe des enjeux et des ambitions du territoire en matière de mobilité

Artois Mobilités était présent à cet évènement où le président Laurent DUPORGE a pu exprimer le souhait des élus du territoire d'être davantage associés au projet de Service Express Régional Métropolitain de l'étoile ferroviaire de Lille.

## ÉTUDES CARTOGRAPHIQUES ET AIDE À LA DÉCISION

- Enrichissement continu de l'appliquatif cartographique d'Artois Mobilités afin de gérer les armoires électriques, la Signalisation Lumineuse de Trafic (SLT), les ouvrages d'art, les dépôts, les zones prioritaires SDAAP, les montées, les bornes de recharge pour véhicules électriques, les abris vélos.
- Études de faisabilité de la mise en accessibilité des quais bus (Courcelles-les-Lens, Loison-sous-Lens, Harnes, Hulluch, Sains-en-Gohelle, Barlin, Maisnil-les-Ruitz, Ruitz, Evin-Malmaison, Libercourt).
- Réalisation de 25 projets de données en appui des autres pôles d'Artois Mobilités (documents d'appui aux autorisations d'urbanisme, répartition de population...) cartographie, croisement de données
- Contrôle qualité et import-export des données liées aux transports (origine et destination : « il monte où ? il descend où ? »)



- Utilisation opérationnelle de l'appliquatif Cognidis qui permet de consulter les origines/destinations des voyageurs grâce aux algorithmes d'intelligence artificielle de billetterie inversée. Comparatifs avec l'application « Cube »
- Statistiques liées aux montées, courses non comptées : évaluation des courses non comptées
- Suite des études de faisabilité de la mise en accessibilité des quais bus. Mise à jour 2023 des données des points d'intérêt et des arrêts.

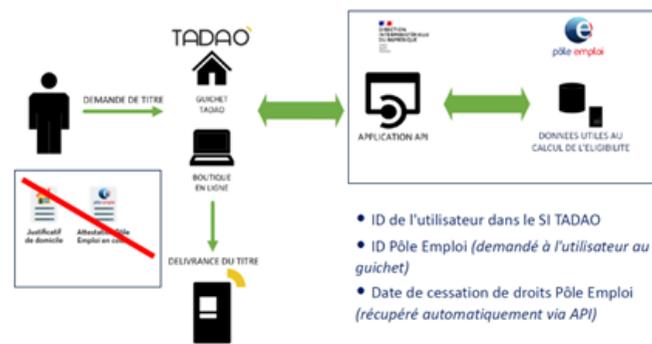


## BILLETTIQUE

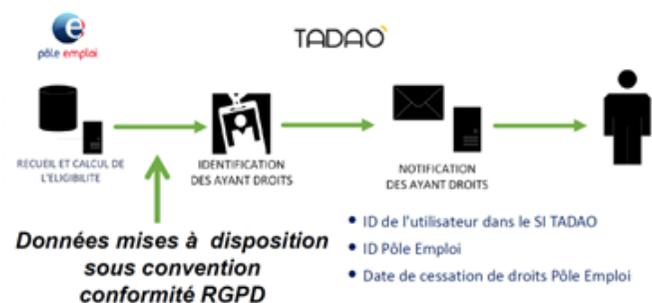
- Mise en place opérationnelle du projet « tous à bord » afin d'automatiser l'attribution des aides liées aux transports en commun TADAO spécifiques aux demandeurs d'emploi et finalisation de la première phase d'installation des API (application programming interface ou « interface de programmation d'application »).

La phase 1 du projet lié à la dématérialisation de la vérification du statut du demandeur d'emploi est opérationnelle. Conventions d'échange de données Pôle Emploi-Artois Mobilités DINUM élaborées et lancement de la phase 2 de proactivité du projet « tous à bord ». Attribution des droits transports dès l'inscription du bénéficiaire à Pôle Emploi. Cette phase concerne la proactivité de l'octroi et optimisation des parcours clients. Être proactif dans le délai d'information sur l'offre de transport vers le nouveau demandeur d'emploi.

- Évaluation des coûts liés au comptage dans les cars et bus par technologie caméra 3D.
- Participation aux GT billettiques d'HdF M
- Commande des équipements billettique et SAEIV pour les futurs bus électriques de la Bulle 3
- Participation à la Journée Mobilités et Transitions, 28 septembre 2023 au CEREMA. Présentation de « tous à bord »**



## LA PROACTIVITÉ DE L'OCTROI



### JOURNÉE RÉGIONALE MOBILITÉ ET TRANSITIONS

**DONNÉES DE MOBILITÉ POUR  
DE NOUVEAUX SERVICES DANS  
LES TERRITOIRES**

*Journée d'échanges techniques organisée par le Cerema et  
ATEC ITS France, sous l'égide de France Mobilités.*

**28 SEPTEMBRE 2023**  
 Cerema - Hauts-de-France  
 17, rue Jeanne d'Arc  
 59000 - Lille  
 9h00 - 17h00

En partenariat avec :  
**ATEC ITS FRANCE**

## ÉTUDES ET DÉPLOIEMENT DES SYSTÈMES EMBARQUÉS ET EN STATION

- Installation de 28 caméras de vidéo-protection sur le site du dépôt de Grenay
- Implantation des équipements de vidéo-protection (41 abris, 82 caméras) sur les communes de Béthune, Bruay, Houdain, Avion, Lens, Libercourt et Liévin
- Implantation de 20 bornes d'information voyageur LCD dans les stations de l'extension de la bulle 6
- Installation et mise en service des équipements CFA (courant faible) et GTC (gestion technique centralisée) sur les stations Gare de LILLERS et Cora LENS 2
- Étude des solutions LUMIPLAN et AXENTIA préalable au déploiement des bornes d'information voyageur à pile et écran e-paper pour les stations ne disposant pas d'alimentation électrique
- Validation du déploiement de caméras de vidéo protections reliées au réseau 4G et planification des futures installations
- Participation aux GT BIV de Hauts-de-France Mobilités
- Suivi des installations et implantation des bornes d'information voyageur LCD sur l'extension de la bulle 6
- Validation de la solution AXENTIA préalable au déploiement des bornes d'information voyageur à pile et écran e-paper pour les stations ne disposant pas d'alimentation électrique.



## DÉVELOPPEMENT

- Réalisation et suivi des applicatifs dédiés à la gestion du temps de travail, au télétravail
- Mise en place de la solution Sharepoint afin de gérer la DSP TADAO
- Élaboration d'un formulaire pour les utilisateurs de GREEN ON (Biclo)
- Suivi de la consommation d'H2 de la station
- Suivi des applicatifs dédiés à la gestion du temps de travail et alimentation du système de la pointeuse en juillet
- Suivi de la solution télétravail et amélioration du Sharepoint
- Suivi de la solution Sharepoint afin de gérer la DSP TADAO
- Élaboration d'un Sharepoint pour le suivi des CR de réunion
- Élaboration d'un formulaire pour les utilisateurs de GREEN ON (Biclo)
- Suivi de la consommation d'H2 de la station
- Statistiques et affinage des données brutes de l'EMC<sup>2</sup>

B

## Modes doux et accessibilité



### TEST D'UNE « ÉCOLE DU BUS » POUR LES PUBLICS ATTEINTS DE HANDICAP

En juin, a eu lieu une série de tests d'un nouveau programme d'apprentissage de la mobilité à destination des personnes déficientes. Les personnes volontaires ont bénéficié d'une session d'information et d'un parcours en bus en conditions réelles pour

acquérir les réflexes d'un voyageur (achat de titre, validation, perturbation, etc.). Ce test est réalisé dans le cadre du programme LEMON (Laboratoire des Expérimentations sur la Mobilité).

### AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT VÉLO EN GARE DE LIBERCOURT

Artois Mobilités accompagne le développement de l'intermodalité vélo/train, notamment pour les déplacements les plus longs. Cet accompagnement passe par l'installation d'abris sécurisés à proximité des gares. La gare de Libercourt est l'une des gares qui enregistrent le plus de voyageurs.

La capacité de stationnement de l'abri est donc passée de 20 à 32 places pour encourager davantage la pratique du vélo chez ces voyageurs. L'achat et la fourniture des nouveaux racks ont bénéficié d'un soutien de l'État.

## LANCEMENT D'UNE ÉTUDE D'IDENTIFICATION D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE

Dans la continuité de l'adoption du schéma cyclable, Artois Mobilités lance une étude afin d'identifier les axes et les aménagements cyclables qu'il faudrait faire entre Liévin et Noyelles-Godault pour encourager l'usage du vélo.

## MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS

Le réseau TADAO compte exactement 3515 points d'arrêt au 31 décembre 2023. Pour permettre à tous de profiter des transports en commun, Artois Mobilités continue la mise en accessibilité des quais. 1971 quais ont été identifiés comme prioritaires dans le Schéma Directeur de l'Amélioration de l'Accessibilité Programmé (SDAAP).

Au 31 décembre 2023, 1208 d'entre eux ont d'ores et déjà été rendus accessibles. Cette année, ce ne sont pas moins de 52 quais réalisés d'octobre à décembre : 9 quais sur la commune d'Evin-Malmaison, 10 sur la commune de Libercourt, 13 sur la commune de Courcelles-Les-Lens, 2 à Ruitz, 2 à Maisnil-les-Ruitz, 12 quais sur Barlin.



## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

### **Aménagement du terminus de la Bulle 3 à Cora Lens 2 :**

En 2021, les travaux préliminaires avaient été engagés. Les études se sont achevées en 2022 et le projet a été approuvé par la direction de Cora et le syndicat des commerçants de la zone.

Les travaux qui permettent l'aménagement du terminus avec des quais de régulation, un local chauffeur et une voie de sortie de la zone commerciale en site propre ont été engagés à la fin de l'année 2022 se sont terminés en été avec une mise en service en septembre 2023.

### **Entretien et amélioration des installations de SLT :**

Artois mobilités intervient au quotidien, sur l'état des carrefours. Préparation du renouvellement du marché

### **Extension de la Bulle 6 entre Auchel et Lillers :**

Une première tranche de travaux sur les communes de Burbure et Lillers avait débuté à l'été 2022 pour s'achever en décembre 2023.

La deuxième tranche de travaux a débuté cet été 2023 sur la commune d'Auchel.

La mise en place de la SLT a été réalisée en septembre juste avant la mise en service de l'extension.

### **Sanitaires**

2023 a été une année importante en matière de déploiement de sanitaires pour les conducteurs au niveau des terminus des principales lignes du réseau. Ces sanitaires proposent un espace homme distinct de l'espace femme. Leurs fonctionnements sont autonomes grâce aux panneaux photovoltaïques et la réserve d'eau. La livraison des derniers sanitaires pour les conducteurs du réseau TADAO a eu lieu en décembre 2023. Ce sont ainsi 18 sanitaires qui ont été installés sur le territoire cette année.



**Cartographie des communes où a été installé au moins un sanitaire conducteur en 2023**

## ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT

Régulièrement, les communes ou les communautés d'agglomération sollicitent Artois Mobilités dans le cadre de leur projet d'aménagement, l'idéal étant de nous associer à la phase projet.

En 2023, Artois Mobilités a ainsi pu participer :

- au COPIL, gare de Lillers (étude menée par la CABBALR);
- à la préparation avec la ville de Lens du chantier lot 4 sur la rue Cassan (site propre BHNS).
- à la préparation du projet d'entrée de ville à Grenay.
- À la poursuite des études en accompagnement de la ville de Burbure dans son projet d'aménagement du centre-bourg
- à l'accompagnement de la ville d'Auchel qui envisage des travaux sur le boulevard E. Basly (itinéraire de la Bulle 6);
- aux échanges sur la traversée du Nouvel Hôpital Métropolitain de l'Artois (NHMA) par les lignes du réseau TADAO en même temps que le calage de l'offre et de la desserte et COTECH organisé en sous-préfecture
- aux premiers contacts avec et à la demande de la ville d'Auchel à propos de la traversée du centre-ville par la Bulle 6.
- À l'accompagnement de la ville de Béthune dans le projet de rénovation urbaine du quartier du Mont-Liébaut (itinéraire de la Bulle 2) et du réaménagement du centre-ville.
- aux premiers contacts avec et à la demande de la ville d'Oignies à propos de la traversée du centre-ville par la Bulle 7 et la desserte de la future médiathèque dont les travaux sont quasi achevés.
- À l'aboutissement des discussions avec la ville de Barlin pour la cession des surplus fonciers issus de l'achat de l'ancienne ferme Mercier après la fin des travaux (Bulle 2).
- Au début des travaux de parachèvement demandés par la CABBALR pour valider la rétrocession des ouvrages. Les travaux sont ensuite suspendus jusqu'à la période de plantations.
- à la réunion avec la ville d'Auchel pour le passage de la Bulle 6 en centre-ville.
- à la réunion avec la CAHC pour la rétrocession des ouvrages BHNS.
- À la présentation aux élus des solutions de franchissement de l'A1 par la Bulle 5 entre Carvin et Libercourt
- le 19/12, à la réunion de présentation par la DIR Nord de la voie de covoiturage sur l'A1
- à l'accompagnement de la ville de Lens dans son projet d'aménagement de la route de Béthune.
- à l'accompagnement de la ville d'Isbergues dans son projet de réaménagement du secteur de la gare (étude CABBALR).
- au COPIL Pôle Gare d'Isbergues conduit par la CABBALR
- à la réunion pour la modification du projet de zone commerciale au terminal de la Bulle 6 avec la ville de Lillers
- au COTECH du NHMA : la desserte par les transports communs n'est toujours pas dans les préoccupations majeures du MOA.
- à la sécurisation avec la ville d'Avion d'un carrefour sur l'itinéraire de la Bulle 3.
- à la participation avec la ville de Lens aux réunions sécurité à l'occasion des matchs RC Lens

## AUTRES ÉTUDES TRAVAUX

– Station-service Washington :  
Reprise des études.

Réalisation de travaux (provisoires) pour la mise en sécurité, mise au point de l'avenant au marché MOE

– PEM sud à Béthune :

Projet présenté le 23/10 aux élus et techniciens de la ville, en attente retour de la validation de la commune. Le dossier technique est prêt pour l'appel d'offres.

– Amélioration des lignes :

Validation avec le Pôle Transports et Mobilités des modifications envisagées sur la ligne 15.

Étude nouvel arrêt sur le tracé Bulle 2, examen de solutions de déplacement du hub Clémenceau

Réfection du pignon de l'hôtel de ville d'Hénin-Beaumont et réception de l'ouvrage.

## PARC BICLO

En 2023, le parc de Biclos s'est vu enrichi de plusieurs modèles neufs :

- 14 vélos classiques,
- 34 Vélos à assistance électrique
- 6 vélos pliants à assistance électrique
- 8 vélos pour enfant

Comme pour les bus, chaque année, une partie du parc est renouvelé et des vélos supplémentaires sont achetés.

Ces investissements ont porté le parc à plus de 62 Biclos disponibles à la location à la fin de l'année 2023.



## TRAVAUX AU SIÈGE ARTOIS MOBILITÉS ET TADAO ARTOIS GOHELLE

- Réfection des peintures intérieures du siège et installation d'une nouvelle signalétique
- Remplacement des digicodes permettant l'accès au siège par des badges de contrôle d'accès
- Remplacement de la pointeuse par une badgeuse
- Remplacement de l'éclairage néon par des dalles LED au siège d'Artois Mobilités
- Parking : éclairage et réfection
- Réfection du pignon avenue Van Pelt pour le siège TAG



C

## Vie du réseau



### LANCEMENT DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA (EMC2)

Près de 11000 habitants du territoire ont été interrogés sur leurs déplacements de la semaine et (pour une partie d'entre eux) du week-end. L'objectif est d'alimenter en données les acteurs du territoire afin d'orienter les politiques d'aménagement et de mobilité.

### ENQUÊTE INTÉGRATION TARIFAIRE

Cette année encore, Artois Mobilités et la Région font réaliser une enquête à bord des trains pour mesurer l'usage des abonnements TADAO par les voyageurs. Depuis plusieurs années, ce taux d'usage est de 60 % : 6 voyageurs sur 10 effectuant un trajet entre les 31 gares couvertes par le réseau TADAO le font avec un abonnement TADAO et non avec un titre SNCF. C'est une belle marque du succès de l'accord conclu entre Artois Mobilités, la Région Hauts-de-France, TADAO et la SNCF.

## Enquête Mobilités 2023





## LA GARE D'OSTRICOURT ACCESSIBLE AUX ABONNÉS TADAO

Un accord entre Artois Mobilités, TADAO, la Région Hauts-de-France et la SNCF permet maintenant aux abonnés TADAO de prendre le train en gare d'Ostricourt sans devoir acheter un billet SNCF. Cet accord est motivé par le fait que la gare d'Ostricourt est très proche d'Evin-Malmaison. Les abonnés TADAO de cette commune bénéficient donc d'un service complémentaire sans surplus.

## L'OPÉRATION « A+ DANS LE BUS » RÉCOMPENSÉE DANS LE CADRE DU CHALLENGE DE LA RENTRÉE DU TRANSPORT PUBLIC

Les professionnels du secteur ont distingué l'initiative portée par Artois Mobilités et TADAO en partenariat avec l'association Espace Mobilité de l'Artois et Mobi.deep. Le programme «A+ dans le bus» permet aux collégiens de se familiariser de manière ludique avec l'environnement des transports en commun. L'objectif est que ces élèves ne se limitent pas dans leurs choix d'orientation au lycée et/ou dans leurs recherches de stages.

## RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL PDU « FRET ET LOGISTIQUE » CONSACRÉE À L'AVANCEMENT DU PROGRAMME INTERLUD

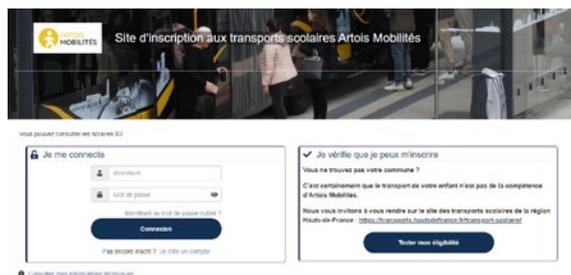
Engagé aux côtés de la CALL et de la CAHC dans le programme Interlud, Artois Mobilités a réuni les parties prenantes (agglomérations, communes, CEREMA, etc.) afin de faire converger les plans d'actions élaborés par les deux agglomérations (Lens-Liévin et Hénin-Carvin) à l'issue de la phase de concertation des opérateurs économiques. Ce travail pose les bases de ce que pourra être le contenu du prochain programme en faveur d'une logistique plus durable.



Cartographie de l'intégration tarifaire

## NOUVEAU PORTAIL POUR LES DEMANDES DE TITRES DE TRANSPORT SCOLAIRE

Celui-ci a été mis en place à la rentrée de septembre. Le portail à destination des familles pour les demandes de titres de transport scolaire a évolué. Cette évolution permet un traitement plus automatisé des demandes (et donc plus rapide) et une réduction des risques d'erreur quand une demande concerne plusieurs enfants au sein d'une même famille.



## DSP TADAO 2024-2029 : SÉANCES DE NÉGOCIATIONS ET SIGNATURE

Le premier semestre 2023 a été consacré aux négociations sur le contrat de DSP TADAO pour la période 2024-2029. La signature de celle-ci a eu lieu le 6 novembre en présence de Thierry Mallet, PDG de Transdev.



## COVOITURAGE

### Plan « covoiturage quotidien » du gouvernement

Le 13 décembre 2022, 3 ans après la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), un plan de soutien au covoiturage quotidien a été dévoilé par les ministres Christophe Béchu et Clément Beaune. D'un montant de 150 millions d'euros pour 2023, c'est un véritable tournant dans le développement du covoiturage du quotidien. L'ambition de ce plan est d'atteindre le plus tôt possible les 3 millions de trajets par jour d'ici à 2027. Localement, grâce au covoiturage, TADAO apporte des solutions de mobilités supplémentaires dans les zones périurbaines notamment.

Artois Mobilités, répondant à tous les critères d'éligibilité, espère bénéficier de ce plan « covoiturage quotidien »



### 482 012 COVOITURAGES SUBVENTIONNÉS EN 2023 SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE D'ARTOIS MOBILITÉS

88 269 covoiturages subventionnés sur l'agglomération d'Hénin-Carvin, 169 879 sur l'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane et 223 864 sur l'agglomération de Lens-Liévin.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, tous les nouveaux conducteurs bénéficient du bonus de l'État de 100 €.

- Cible : Les conducteurs réalisant leurs premiers trajets en covoiturage
- Mesure : Chaque primoconducteur touche un bonus de 100 € à la réalisation de ses 10 premiers trajets en plus des remboursements déjà en place.

Le réseau TADAO intègre le top 10 des villes championnes du covoiturage quotidien (hors région Île-de-France)

En février, Artois Mobilités, avec 18 676 covoiturages réalisés sur ses 3 agglomérations (Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin) est devenu le 6<sup>e</sup> territoire de France en matière de covoiturages quotidiens (hors région Île-de-France). Artois Mobilités atteint même la 4<sup>e</sup> place du classement en décembre 2023. L'offre de covoiturage TADAO semble répondre pleinement aux besoins des habitants du territoire.



## L'AUTOPARTAGE

### Lancement du service d'autopartage d'Artois Mobilités avec trois stations

Artois Mobilités a lancé en juillet sa dernière expérimentation : l'autopartage ou le fait de mettre à disposition un véhicule électrique dans des quartiers éloignés des grands centres urbains.

La mobilité en zones peu denses est un axe de développement majeur du réseau TADAO. Aujourd'hui, toutes les communes bénéficient d'une offre de transports publics. Cependant, le caractère rural de certains secteurs rend parfois l'exercice difficile. La meilleure réponse actuellement proposée par le réseau TADAO est le transport à la demande. Le passage de ces lignes de bus est toutefois conditionné par une réservation jusqu'à 2 h avant le départ.

Il a été choisi d'implanter ce nouveau service sur 3 communes non desservies par des lignes Bulles et présentant des particularités à même d'affiner cette expérimentation.



Mazingarbe



Quartier « Maison des 3 cités » de Mazingarbe, classé politique de la ville



Gonnehem



Gonnehem, une commune représentative des secteurs peu denses du territoire et qui bénéficie aujourd'hui uniquement de lignes Allobus.



Drocourt



Cité « La Parisienne » à Drocourt, un quartier coupé du centre-ville à cause de la RD40

## NAVETTE BOLLAERT-DELELIS

Après une première saison encourageante, la période estivale a été mise à profit pour améliorer la navette version 2023/2024 ! Si le parking de l'Arena Stade Couvert propose un grand nombre de places de parking, sa situation géographique ne présente d'avantage que pour les habitants de l'agglomération de Béthune-Bruay ou ceux d'Arras. La version 2023/2024 de la navette s'est donc tournée aussi vers la CALL et la CAHC.

Après de longues recherches, nous nous sommes tournés vers un parking privé, dans la zone de la renardière à Lens. L'entreprise CRVO possède en effet un parking réservé à son personnel qui remplit tous les critères.



L'exploit a donc été réalisé d'ajouter encore 2 critères à la problématique : «immédiatement en sortie de l'A21» et «site équipé d'une cinquantaine de bornes de recharge pour voitures électriques»

La prise en charge se fait à l'arrêt Stade Debeyre (Bulle 3) situé à quelques dizaines de mètres de là, rue Alexis Halette.

Comme pour l'Arena Stade Couvert, ce parking est gardienné durant les matchs.

## NAVETTE STADE BOLLAERT-DELELIS



## COMMANDE DE 18 NOUVEAUX BUS ÉLECTRIQUES

Artois Mobilités, accompagné de la Centrale d'Achat du Transport Public, a choisi Heuliez-Iveco et Evobus (Mercedes) pour la fourniture de ses 18 premiers bus électriques. Neuf véhicules de chacune de ces marques seront livrés à la rentrée 2024. Ils seront affectés à la ligne Bulle 3 (Avion <-> Lens <-> Vendin-le-Vieil) et seront stationnés aux dépôts TADAO de Grenay et de Hénin-Beaumont. Ces dépôts vont être adaptés pour permettre le rechargement des batteries des bus la nuit.

## SINISTRES BORDURES DE GLO

Les bordures qui délimitent les sites propres BHNS, dites bordures de GLO, présentent des affaissements sur les territoires de la CALL et de la CAHC. Une expertise a été menée depuis novembre 2022 et l'expert n'a pas encore remis son rapport en 2023. Néanmoins des réparations provisoires ont permis la mise en sécurité des secteurs touchés. Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé pour pouvoir entreprendre les réparations définitives aussitôt connues les origines du désordre.



## RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE FRAUDE SUR LE RÉSEAU TADAO

Conformément aux engagements contractuels de la DSP, une enquête a été réalisée en 2023, pour mesurer précisément le taux de fraude mais aussi son évolution. Celle-ci a été conduite par le même prestataire et la même méthodologie que lors de la précédente enquête, menée en 2019.

Les principaux enseignements sont :

- Une évolution notable du taux de fraude entre 2019 et 2023 : 11% (+3,5 points) = 9.2% fraude + 1.8% non validation  
Le fonctionnement en mode tramway, sans vente à bord, sur les 2 lignes principales du réseau (B1 et 2), les effets liés à la période COVID (pas de vente à bord pendant 6 mois), mais aussi l'impact de la crise économique sur certains ménages ou profils de voyageurs constituent des sources d'explication probables de cette hausse significative du taux de fraude.
- Une fraude plus importante sur les lignes Bulles, mais ce sont les lignes principales et complémentaires qui voient leur taux de fraude augmenter le plus significativement depuis 2019
- Un contraste entre les lignes du secteur Ouest, dont le taux de fraude reste contenu à 7,4%, et les lignes du secteur Est, particulièrement autour du bassin lensois, qui voient le taux de fraude évoluer le plus significativement
- Un taux de fraude est différent en fonction des plages horaires et types de jours
- Un taux de fraude est plus élevé parmi les utilisateurs occasionnels, les personnes sans activité professionnelle, les actifs en emploi ou en recherche d'emploi, que parmi les publics scolaires ou retraités

Les enseignements de cette enquête, dont les résultats ont été consolidés fin 2023, ont permis au service Prévention Ambiance Sécurité et Fraude (PASF) d'adapter son plan d'action de lutte contre la fraude pour 2024.

# Ressources

## BILAN FINANCIER

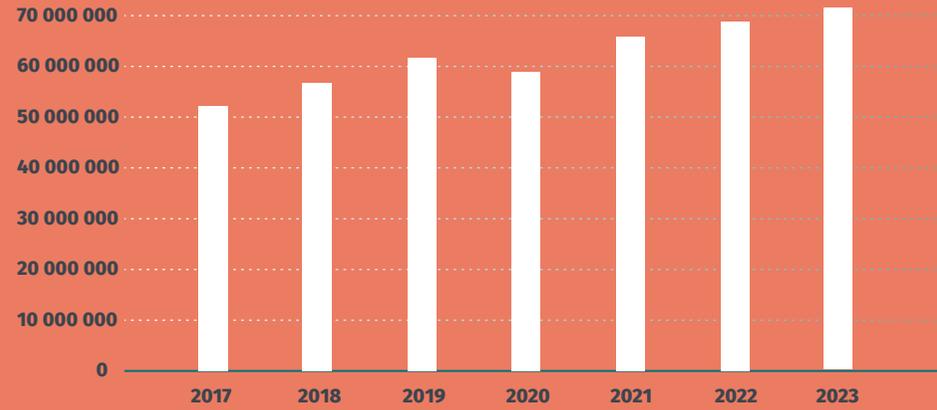
### Répartition des dépenses de fonctionnement



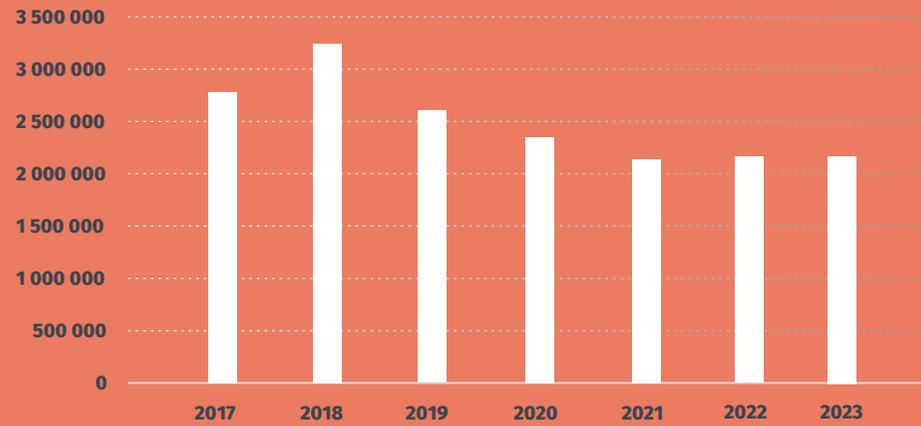
### Répartition des recettes de fonctionnement



## Versement mobilité



## Charges de personnel

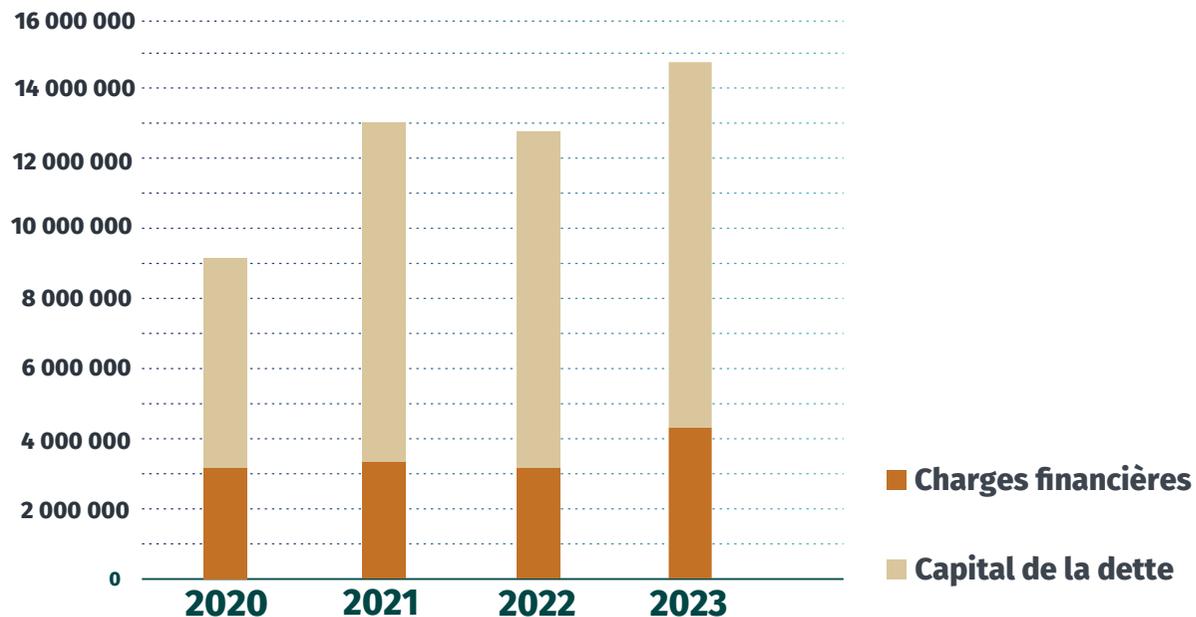


## CHIFFRES CLÉS 2023

Forfait de charges DSP	<b>87 743 564</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>107 955 275</b>
Recettes de fonctionnement	<b>109 447 143</b>
Versement mobilité	<b>73 283 065</b>
Remboursement de la dette (en capital et intérêts)	<b>14 632 493</b>
Capital Restant Dû (CRD)	<b>189 886 256</b>

Il reste essentiel de rembourser la dette tout en prévoyant les ressources nécessaires aux futurs investissements en évitant le recours à de nouveaux emprunts.

## ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE



## DES RECETTES 2023 LARGEMENT TRIBUTAIRES DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS UN CONTEXTE D'INFLATION TRÈS FORT

Les dépenses à caractère général ont évolué d'un peu moins de 16% entre 2022 et 2023. Cette progression est essentiellement due à l'inflation (notamment le prix de l'énergie) et aux évolutions successives du SMIC, qui ont entraîné une augmentation du forfait de charges de la DSP.

En parallèle, le versement mobilité, unique ressource fiscale de syndicat représentant plus de 65% des recettes de fonctionnement de la structure, a également connu une augmentation à hauteur de 7%. Cette évolution est en corrélation avec celle du SMIC et du point d'indice car en effet, cette ressource est calculée sur la masse salariale des entreprises privées et des structures publiques du ressort territorial d'Artois Mobilités. Le produit du versement mobilité constaté pour 2023 est de près de 73 M€.

Concernant les autres recettes de fonctionnement, outre la participation statutaire des communautés d'agglomération membres à hauteur de 18 M€, les recettes tarifaires ont représenté en 2023 un réel perçu de 5.2 M€. Même si nous pouvons constater une progression par rapport à l'année précédente (4,9 M€ en 2022), il persiste tout de même un écart avec les 6,7 M€ prévus au contrat.

L'évolution des recettes de fonctionnement permet de venir atténuer l'effet ciseaux dû à l'augmentation des charges à caractère général. Nonobstant, la capacité d'autofinancement du syndicat en pâtit même si elle permet en partie à Artois Mobilités de ne pas recourir à l'emprunt pour financer ses investissements.

Au bilan, Artois Mobilités termine son année avec des ratios financiers corrects au regard du projet porté.

## BILAN SOCIAL

Depuis 2020, les effectifs se sont stabilisés. Les seuls mouvements de personnel sont dus à des agents titulaires et contractuels qui sollicitent une mutation externe. Les agents sortis ont été remplacés par des recrutements sur des postes équivalents.

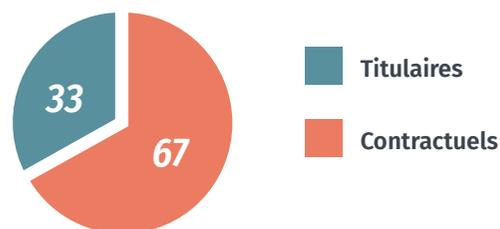
Il n'y a, à ce stade, pas de nouveau besoin identifié en matière de recrutement.

On peut constater que les effectifs sont stables depuis 2020. Artois Mobilités emploie une majorité d'agents titulaires. Il n'y a eu que très peu de mouvement pendant l'année 2023. Un départ d'agent titulaire, non remplacé et l'arrivée d'un agent contractuel en remplacement d'un agent contractuel parti au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

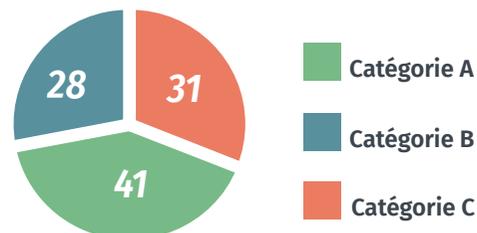
## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ARTOIS MOBILITÉS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES (AU 31/12/2023)

	Emplois permanents		Emplois non permanents	Effectif total agent en activité
	Titulaires	Contractuels		
2019	23	19	3	45
2020	26	14	2	42
2021	27	15	1	43
2022	27	13	0	40
2023	26	13	0	39

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE



En ce qui concerne la répartition des effectifs et pour l'ensemble des agents occupant un emploi permanent, 67 % sont issus de la filière administrative (26 agents) et 33 % sont issus de la filière technique (13 agents).

Par ailleurs, 41 % des effectifs relèvent de la catégorie A, 28 % relèvent de la catégorie B et enfin 31 % relèvent de la catégorie C.

En termes de parité, sur les emplois permanents, la structure comptabilise 15 femmes (38,5 %) contre 24 hommes (61,5 %).

On peut également ajouter que l'âge moyen des agents est de 44,5 ans.

### ÂGE MOYEN DES AGENTS SUR POSTE PERMANENT

Fonctionnaires	45 ans
Contractuels	44 ans

Concernant le dialogue social, Artois Mobilités est rattaché au comité social du Centre de gestion du Pas-de-Calais depuis les élections professionnelles de décembre 2022. Il n'y a pas eu saisine transmise au courant de l'année 2023.

Une mise à jour du règlement intérieur a été votée en conseil syndical, après avis du comité technique local de décembre 2022, et est appliquée depuis le 1er avril 2023.

Le temps de travail de la structure est fixé à 38h30 par semaine et donne lieu à l'attribution de 20 jours de RTT par année civile pour un temps complet.

Sur les 20 jours de RTT, 5 jours au maximum peuvent être imposés par la collectivité sachant que les services d'Artois Mobilités sont, à minima, fermés deux jours par an à savoir le vendredi suivant le jeudi de l'ascension ainsi que le lundi de Pentecôte.

Les agents d'Artois Mobilités bénéficient de 25 jours de congés à l'année auxquels viennent s'ajouter les jours de fractionnement selon la réglementation en vigueur.

31 marchés publics  
supérieurs à 5 000 € HT attribués

97 décisions  
du président

72 délibérations votées

5 réunions  
du comité syndical

## JURIDIQUE ET MARCHÉS PUBLICS

Le nombre d'actes de nature délibérative avait augmenté durant la phase du projet de BHNS : de 180 en 2014 (134 délibérations du comité syndical, cinq délibérations du bureau syndical et 41 décisions du président) à 450 en 2018 (156 délibérations du comité syndical et 294 décisions du président). La décroissance observée en 2019 pour la première fois depuis le début du projet de BHNS, et poursuivie durant l'année 2020, marquée par une gouvernance d'urgence sanitaire, et de l'installation de la nouvelle assemblée délibérante, s'est confirmée en 2021 et 2022.

Si la gouvernance d'urgence sanitaire avait succédé en 2020 à la gouvernance de la gestion du projet de bus à haut niveau de service qui avait présidé à l'activité des instances de 2014 à 2019, les années 2021, 2022 et désormais 2023 ont marqué la normalisation de l'activité au niveau des instances.

En 2023, le comité syndical a eu à se réunir à 5 reprises ; 72 délibérations ont été votées par le comité syndical (70 en 2022). Le système des délégations consenties aux agents et au président continue à s'adapter aux nouveaux besoins identifiés afin de garantir la meilleure réactivité dans la conduite de l'administration d'Artois Mobilités.

Le président, sur le fondement des délégations qui lui ont été concédées a été amené à prendre 97 décisions (99 en 2022).

L'année 2023 a été marquée par l'attribution du contrat de délégation de service public de transport à la Société Transdev Artois-Gohelle (attributaire sortant), pour une durée de 6 ans sur la période 2024-2029, et une offre de base de 486 320 372 € HT pour la durée de 6 ans (valeur juin 2022). Ce contrat a été attribué sur la base d'un cahier des charges dont la rédaction s'est faite en collaboration avec des représentants des agglomérations membres, intégrant notamment une clause de réexamen permettant la bascule du contrat en cours d'exécution sur un régime pour tarification gratuite de l'utilisateur.

En termes de commande publique, 15 consultations d'une valeur supérieure à 40 000 € HT (dont 4 procédures formalisées), ont pu déboucher sur une attribution durant l'année 2023.

De même, la procédure interne pour la signature de devis dont le montant est compris entre 5000 € HT et 40 000 € HT (100 000 € HT pour les travaux) a été déployée : 16 contrats ont été signés dans cette forme. Cette procédure interne permet à Artois Mobilités d'optimiser ses plus petits achats, et de garder de la souplesse, dans le respect de la réglementation relative à la commande publique.

Enfin, 9 marchés subséquents de l'accord-cadre voirie, dont le renouvellement a été acté en décembre 2021, ont été attribués.



39, rue du 14-juillet — CS 70 173 - 62303 Lens Cedex  
03 21 08 06 36 — [artois-mobilites.fr](http://artois-mobilites.fr)